



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
9 février 2010
Français
Original : anglais

Commission de consolidation de la paix

Quatrième session

Formation Guinée-Bissau

Rapport de la mission de la Commission de consolidation de la paix en Guinée-Bissau (16-21 janvier 2010)

1. Une délégation de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, dirigée par Regina Maria Cordeiro Dunlop, Représentante permanente adjointe du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, agissant au nom du Président de la formation Guinée-Bissau, s'est rendue à Bissau du 18 au 20 janvier 2010. La délégation était composée d'Alfredo Lopes Cabral, Représentant permanent de la Guinée-Bissau auprès de l'Organisation des Nations Unies, et des représentants désignés par les groupes régionaux, à savoir : le général Alassane Massouhoudou (Bénin), Francisco Vaz Patto (Portugal), Federico Perazza (Uruguay), Ewa Anzorge (Pologne), Cedrick Crowley (Afrique du Sud), Hyung Chul Park (République de Corée) et Alexandre Nina (Brésil). La visite a été facilitée par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et le personnel du Bureau d'appui à la consolidation de la paix¹.

2. Le but de la visite était : a) de réaffirmer l'appui au dialogue avec le Gouvernement bissau-guinéen et les principaux acteurs nationaux et internationaux; b) d'évaluer avec les parties prenantes les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix; c) de confirmer les priorités arrêtées pour l'avenir proche, compte tenu des conclusions et recommandations figurant dans l'examen du Cadre stratégique; et d) d'échanger des vues sur les domaines d'activité auxquels pourrait être consacrée la deuxième tranche de crédits alloués au pays par le Fonds pour la consolidation de la paix.

3. La délégation a rencontré le Président de la Guinée-Bissau, Malam Bacai Sanha; le Premier Ministre, Carlos Gomes J'; le Président du Parlement, Raimundo Correia; et les Ministres des affaires étrangères, de la défense, de l'économie, de l'éducation, de la réforme de la fonction publique et de la justice, des membres du Parlement (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert et Parti

¹ Aboubakar Saibou et Tunga Ganbold du Bureau d'appui à la consolidation de la paix ont accompagné la délégation. Rui Flores, membre du personnel du Bureau à Bissau, a fourni une aide importante et facilité la visite.



du renouveau social) ainsi que des représentants de la communauté internationale à Bissau, l'équipe de pays des Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque africaine de développement et la société civile. La délégation a également rencontré le Comité directeur national. Le Représentant spécial du Secrétaire général, Joseph Mutaboba, a fait tout son possible pour aider la délégation dans ses travaux

4. Beaucoup d'interlocuteurs ont souligné que la consolidation de la paix avait bien progressé après le succès des élections parlementaires et présidentielles de 2009. Les efforts faits par le Gouvernement pour maintenir la stabilité financière et poursuivre la réforme de l'administration publique ont également été mis en avant. Il a été indiqué que le Gouvernement avait, réalisation importante, normalisé le paiement des traitements des fonctionnaires, en puisant dans les ressources nationales, et, pour la première fois depuis des années, approuvé le budget pour 2010 en temps voulu. Le Gouvernement est parvenu à adopter des lois relatives à la réforme du secteur de la sécurité, à mener à bien le recensement des forces de défense et de sécurité et à reconstituer le comité directeur national chargé de la réforme du secteur de la sécurité. Les responsables gouvernementaux ont également réaffirmé leur détermination à lutter contre la corruption et l'impunité et évoqué la lettre adressée au Secrétaire général par le Gouvernement bissau-guinéen sollicitant un appui à la commission nationale ayant pour mandat d'enquêter sur les assassinats de 2009.

5. La plupart des acteurs ont toutefois fait remarquer qu'il y avait encore beaucoup de problèmes à régler dans tous les domaines prioritaires. Tout en soulignant que le processus de consolidation de la paix ne pouvait aboutir que s'il était pris en main par le pays, ils ont demandé à la communauté internationale de renforcer le soutien qu'elle apportait au pays. À ce propos, le Gouvernement a informé la délégation que des travaux d'ordre technique avaient déjà commencé en vue de l'organisation de la table ronde de donateurs. Beaucoup ont dit espérer que la deuxième tranche de crédits alloués par le Fonds pour la consolidation de la paix serait annoncée bientôt de façon à permettre au pays de s'attaquer à certains aspects critiques de la consolidation de la paix.

6. De ces échanges francs et enrichissants avec tous les interlocuteurs du pays, la délégation a conclu que les priorités définies dans le Cadre stratégique pour la consolidation de la paix et les documents établis à l'issue de l'examen du Cadre étaient toujours pertinents. Les éléments suivants ont été soulignés :

Dialogue et réconciliation nationaux

7. Toutes les parties intéressées, y compris le Président, le Premier Ministre et le Président du Parlement, ont souligné que la réconciliation nationale passait par un dialogue associant tous les secteurs de la société bissau-guinéenne. Dans cette optique, le Gouvernement prévoyait d'organiser, en coopération avec les organisations de la société civile, une conférence nationale en juin 2010. Cette conférence serait précédée d'une série de réunions régionales organisées dans tout le pays. Au vu des résultats obtenus par d'autres pays, tels que le Bénin, le Togo, le Rwanda et l'Afrique du Sud, qui avaient organisé ce type de réunions, la conférence devrait favoriser un dialogue sans exclusive et permettre d'aboutir à la formulation de recommandations précises sur la façon de surmonter les désaccords passés, de prévenir les conflits et de poser des jalons sur la voie de la paix et du

développement. Les parties prenantes ont demandé à la Commission de consolidation de la paix d'appuyer l'initiative et d'aider le Gouvernement à mobiliser les ressources nécessaires.

Réforme du secteur de la sécurité

8. Selon le Gouvernement, toutes les lois relatives à la réforme du secteur de la sécurité ont déjà été adoptées par le Conseil des ministres, même si la plupart n'ont pas encore été avalisées par le Parlement. Le Président du Parlement a indiqué qu'il avait l'intention de consacrer une session législative extraordinaire à l'adoption de la série de lois relatives à la réforme du secteur de la sécurité. On s'est accordé à penser que la réforme du secteur de la sécurité devait s'inscrire dans une optique plus large, qui tienne compte des difficultés socioéconomiques du pays. À cet égard, il fallait encore créer des mécanismes de réintégration pour les soldats qui allaient être démobilisés. Il a également été noté qu'il convenait de mener de pair la réforme du secteur de la sécurité et celle du secteur de la justice. Le Gouvernement a recruté, avec l'appui financier du PNUD, un consultant chargé d'élaborer une stratégie de communication sur la réforme du secteur de la sécurité.

9. La mise en place d'un fonds de pension pour les militaires a été évoquée à maintes reprises comme la mesure la plus urgente à adopter dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité. Le Gouvernement envisageait également de créer un fonds similaire pour les forces de sécurité. Les projets concernant la mise en place de ces deux fonds devaient être présentés à la prochaine table ronde de donateurs. Le Gouvernement a informé la délégation qu'il avait constitué des groupes de travail chargés d'élaborer des projets détaillés en matière de réforme du secteur de la sécurité, projets qui seraient portés à l'attention des donateurs lors de la table ronde.

10. Diverses parties prenantes ont mentionné tout particulièrement la nécessité pour les partenaires internationaux associés à la réforme du secteur de la sécurité de dûment coordonner leur action et ont reconnu que l'Union européenne était un important partenaire dans ce domaine. Le Représentant spécial du Secrétaire général s'est dit convaincu que le BINUGBIS contribuerait à améliorer la coordination dans le secteur, conformément à la résolution 1876 (2009) du Conseil de sécurité. Dans cette perspective, la nouvelle mission intégrée des Nations Unies évaluerait minutieusement les capacités qu'il conviendrait de renforcer dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité, une fois que le personnel et les experts supplémentaires attendus seraient arrivés. Il a été suggéré d'organiser un séminaire de deux jours à Bissau pour faire mieux comprendre le processus de réforme du secteur de la sécurité aux parties intéressées.

Mesures visant à stimuler et relancer l'économie

11. Les interlocuteurs ont souligné qu'il importait de créer un environnement favorable au développement du secteur privé pour relancer l'économie. Le Gouvernement s'employait actuellement à réduire le nombre de jours requis pour la création d'une nouvelle entreprise dans le pays. Les besoins en matière de microcrédit étaient importants, surtout chez les femmes et les jeunes. Il y avait également d'importants problèmes d'infrastructure à régler, en particulier dans le secteur de l'énergie.

12. La Banque mondiale continuait d'aider le Gouvernement à acquérir des groupes électrogènes. L'exécution du projet hydroélectrique lancé par l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie se poursuivait, mais le Gouvernement prévoyait de mettre en valeur des sources d'énergie de substitution, comme l'énergie solaire. Il a été suggéré que la société nationale d'approvisionnement en eau et en électricité soit privatisée et la distribution libéralisée. La Banque africaine de développement, qui finançait un grand nombre de projets dans le pays, réfléchirait à la question de savoir s'il fallait inclure le domaine de l'énergie dans son plan stratégique pour 2011-2014 qu'il devait arrêter avec le Gouvernement.

13. Les efforts faits par le Gouvernement en vue d'assurer la stabilité budgétaire et de réformer l'administration publique ont été reconnus par la plupart des interlocuteurs. Le chef de la délégation du Fonds monétaire international qui se trouvait dans le pays a indiqué que des négociations étaient en cours entre le Fonds et le Gouvernement en vue de transformer l'actuel programme d'assistance d'urgence après conflit en un programme à moyen terme. Un tel programme devrait donner au pays les moyens d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays très endettés, étape cruciale devant lui permettre de dégager des ressources pour répondre aux besoins socioéconomiques.

Questions sociales ayant trait à la consolidation de la paix

14. Les autorités bissau-guinéennes ont souligné des difficultés croissantes rencontrées dans le secteur de l'éducation : plus de la moitié de la population était analphabète et l'État ne disposait pas de suffisamment de ressources pour rémunérer les enseignants à longue échéance. Le Gouvernement a adopté, en octobre 2009, un plan politique relatif à l'éducation, premier document législatif du pays en matière d'éducation, qui n'était pas encore approuvé par l'Assemblée nationale. Les priorités les plus immédiates étaient la création de centres d'alphabétisation et la distribution d'outils pédagogiques. Dans le secteur de la santé, il a été indiqué que, grâce à d'importants investissements et à de grandes campagnes d'information, la Guinée-Bissau n'avait pas connu d'autres épidémies de choléra depuis 2008. La nécessité d'investir dans le secteur sanitaire a été fortement mise en avant, car les problèmes d'assainissement avaient des incidences directes sur les taux de mortalité infantile. Les représentants de la société civile ont appelé l'attention sur la question du trafic d'enfants vers les pays voisins.

Lutte contre le trafic de drogues

15. Les saisies de drogues tendaient à diminuer en Guinée-Bissau, mais les interlocuteurs ont signalé que le trafic de drogues dans la région avait changé de forme : des drogues étaient fabriquées dans des laboratoires clandestins du pays et la consommation locale semblait avoir augmenté. Il a été porté à l'attention de la délégation que les trafiquants de drogues continuaient d'opérer dans les îles Bijagós, d'où la nécessité de renforcer en priorité la police judiciaire. Certaines rumeurs faisaient état de liens possibles entre les cartels de drogues et les groupes terroristes en Afrique de l'Ouest. Il a été suggéré au Gouvernement de réviser sa législation relative au recouvrement des avoirs de manière à permettre à la police judiciaire d'utiliser rapidement le matériel confisqué aux trafiquants de drogues. La Commission de la consolidation de la paix a été invitée à prendre activement part à l'Initiative pour la côte de l'Afrique de l'Ouest, notamment à la prochaine réunion

ministérielle qui devait avoir lieu à Freetown en février. Le Gouvernement envisageait de faire construire dans la capitale une prison d'une capacité de 500 places. Il a été suggéré d'entreprendre une évaluation technique du secteur pénitentiaire bissau-guinéen avant le lancement de ce projet.

Conclusions

16. Les échanges entre le Gouvernement et d'autres parties prenantes ont révélé que les priorités énoncées dans le Cadre stratégique pour la consolidation de la paix demeuraient pertinentes, de même que les conclusions et recommandations formulées à l'issue de l'examen du Cadre. En 2010, la Commission devrait porter son attention en particulier sur les points ci-après :

a) Le Comité directeur national devrait établir un plan révisé des priorités auxquelles serait consacrée la deuxième tranche de crédits alloués par le Fonds pour la consolidation de la paix, en s'inspirant des priorités énoncées dans le Cadre stratégique et tenant compte des enseignements tirés de l'utilisation de la première tranche. Le Président entend organiser une réunion de la formation Guinée-Bissau en vue de contribuer à ce processus;

b) La Commission de consolidation de la paix devrait envisager d'appuyer le lancement du dialogue sur la réconciliation nationale en juin;

c) La Commission de consolidation de la paix était invitée à contribuer à la lutte contre le trafic de drogues, notamment par le biais d'initiatives régionales du type de l'Initiative pour la côte de l'Afrique de l'Ouest;

d) La Commission de consolidation de la paix devrait maintenir le dialogue avec les institutions financières internationales et autres parties intéressées et continuer de mobiliser les ressources nécessaires au développement du pays;

e) La mise en place d'un fonds de pension pour les militaires était hautement prioritaire et la Commission de consolidation de la paix pourrait y contribuer en mobilisant des ressources;

f) La Commission de consolidation de la paix pourrait également aider le pays à organiser la table ronde de donateurs. Il a été suggéré que l'examen des projets soit mené parallèlement aux discussions sur la deuxième tranche de crédits devant être alloués par le Fonds pour la consolidation de la paix.

17. Pour conclure, la délégation a remercié le Gouvernement, le Représentant spécial du Secrétaire général, Joseph Mutaboba, et le personnel du BINUGBIS d'avoir contribué au bon déroulement de sa visite.